



La microfinance au service des travailleurs migrants

# Améliorer les flux et réduire les coûts

La 14<sup>e</sup> séance des «Midis de la Microfinance», qui sont organisés de façon régulière par l'association ADA (Aide au Développement Autonome), a eu lieu hier dans l'auditoire de la Banque de Luxembourg au Boulevard Royal comme d'accoutumée, et elle a porté sur le sujet des services et perspectives que la microfinance organisée est en mesure d'offrir aux travailleurs migrants en provenance de pays, où ni les structures ni les services financiers offerts par les banques et autres institutions financières ne sont en mesure d'assurer un flux qu'on pourrait considérer comme étant normal des transferts d'argent envoyés par ces travailleurs à destination de leurs familles sur place.

## Mieux organiser les transferts

Vu la libéralisation des services financiers au sein de l'Union européenne, les pays d'origine de travailleurs migrants visés par cette conférence ne se situent pas dans l'UE, mais bien au-delà et notamment en Afrique, dont quelque 30 millions de ressortissants vivent actuellement en diaspora, dont beaucoup en Europe.

Ces travailleurs migrants, qui ont quitté leur pays d'origine seuls ou accompagnés de membres de leurs familles, ont le besoin d'envoyer une partie des revenus qu'ils touchent suite à leur travail ou suite à des activités commerciales, dans ces pays respectifs afin de soutenir leurs familles restées sur place ou encore afin de se constituer une épargne sur place qui leur permettrait ultérieurement de créer une nouvelle existence ou bien de construire une habitation.

## Des volumes considérables

Or, comme l'a très bien décrit Samba Dia, le représentant de l'institution de microfinance sénégalaise PAMECAS, ces transferts se heurtent toujours à de nombreux obstacles, dont notamment les barrières d'entrée dans les pays visés et le coût relativement élevé de ces transferts qui varie de 3 à 25% du montant des transferts selon les différentes destinations africaines.

Alors que le volume des transferts globaux a augmenté de 2007 à 2008 de 15% de 285 à 335 milliards de dollars, il a été en baisse de 6% en 2009 et les estimations visent une nouvelle augmentation de l'ordre de 6% pour les années 2010 et 2011. Parmi ces volumes, les transferts effectués par les migrants représentent environ 40 milliards de dollars, dont la majeure partie (80%) sert à subvenir aux premiers besoins dans les familles des migrants, le reste revenant à l'épargne.

## Plus de concurrence et plus de technologie

Samba Dia a rappelé que le G8 avait formulé en juillet 2009 l'objectif de réduire les frais liés aux transferts de 50% dans les 5 années prochaines. Outre ces frais, il y aurait lieu de veiller à une amélioration de la situation de concurrence entre les différents agents de transferts, ce qui contribuerait automatiquement à une réduction des frais facturés, ainsi qu'à une amélioration de l'accès aux transferts surtout dans les zones rurales africaines, où les guichets de banques ou de postes continuent à rester une exception.

Il faudrait par ailleurs atteindre une régulation efficace et efficiente dans les pays d'origine des tra-

vailleurs migrants, où également les nouvelles technologies devraient trouver une application bien plus répandue afin de pouvoir assurer p.ex. l'accès aux comptes à distance. En général, Samba Dia a encore plaidé en faveur d'un encouragement des destinataires des transferts à garder leurs actifs dans les institutions financières dans la mesure du possible, ceci devant permettre à terme de constituer sur place un certain capital d'investissement afin de réduire la dépendance quasiment totale de transferts d'autres pays.

## Favoriser davantage l'épargne

Par ailleurs, les frais économisés sur les opérations de transfert pourraient contribuer à augmenter cette propension d'épargner, ce qui constituerait une aide supplémentaire. En principe, les organisations de soutien ou de microfinance se sont fixé comme objectif d'augmenter la quote-part de l'épargne sur les transferts opérés vers les pays d'origine des travailleurs migrants afin de contribuer à une amélioration des conditions de vie à plus long terme.

Dans ce contexte, Samba Dia a encore cité hier les premières expériences faites sur le terrain avec un projet pilote opéré de mars à décembre 2009 sur les transferts entre des travailleurs migrants établis en Italie du Nord et leur pays d'origine, le Sénégal, qui sont très concluantes et qui devraient permettre à moyen terme tant d'améliorer les conditions des transferts mêmes que d'augmenter la sensibilité de l'épargne pour les différents objectifs qu'on avait proposé aux utilisateurs.

Nic. Dicken